

# Choisir son orientation après la 3<sup>ème</sup>

**Sepopo HOFFER**

Psychologue Education Nationale

Spécialité : conseil en orientation

# Première question à se poser

## Études générales

- sur le même principe que le collège
- 3 ans au lycée + 3 à 5 ans d'études pour se spécialiser

**ou**

## Études professionnelles

- pour apprendre directement un métier après la 3ème
- ou se spécialiser dans un secteur professionnel

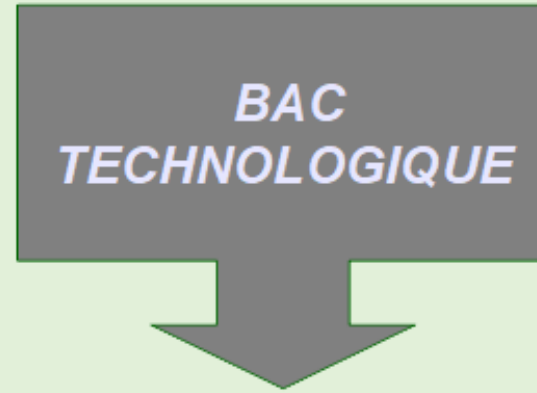


# 3 BACS TRES DIFFERENTS



**+ Études longues**

*(études courtes possibles)*



**+ Études courtes**

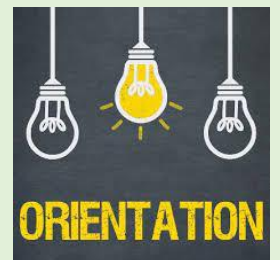
*(études longues possibles)*



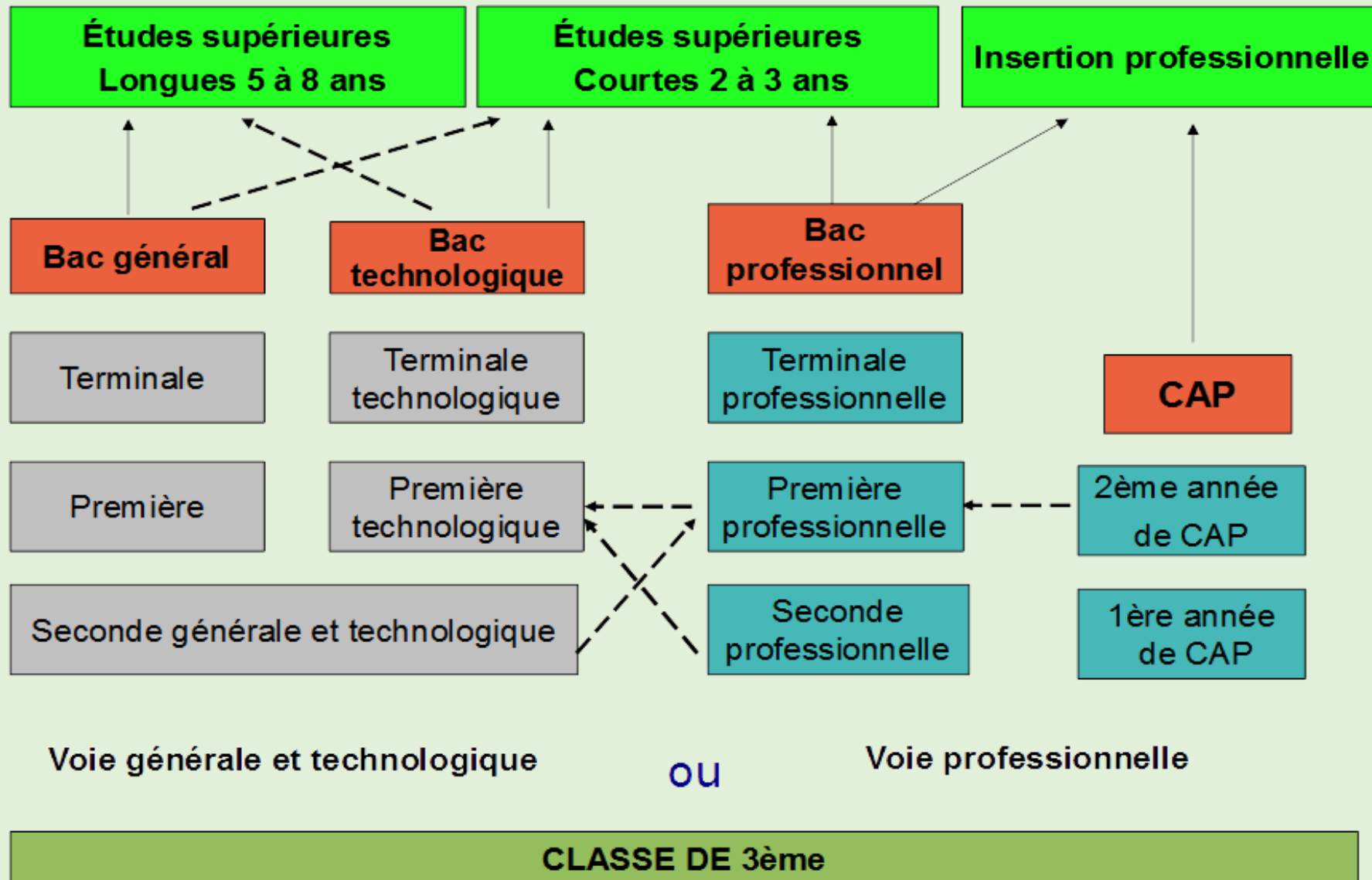
**Emploi**

*(études en BTS possibles)*

*Et les CAP*

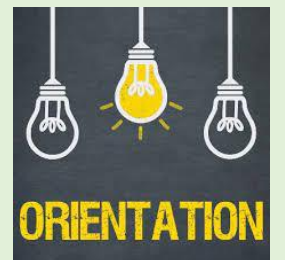


# L'orientation après la 3<sup>ème</sup>



# SOMMAIRE

- 1 – La voie professionnelle
- 2 - La seconde générale et technologique
- 3- La voie générale
- 4- La voie technologique
- 5- Calendrier et procédures
- 6- Les ressources pour s'informer



# LA VOIE PROFESSIONNELLE



Ma nouvelle voie pro ONISEP :[lien](#)

VOIE  
PROFESSIONNELLE

# Bac Professionnel (3 ans) : 80 spécialités

- Élèves intéressés par un domaine professionnel  
*ex : bâtiment, commerce, mécanique, social...*
- Enseignement général 50 %
- Enseignement professionnel 50 %  
*(atelier, laboratoire, salle informatique)*
- Stages en entreprise 22 semaines sur les 3 ans
- Après : insertion professionnelle ou BTS



# Une seconde professionnelle organisée par familles de métiers- choix du bac fin de 2<sup>nde</sup> pro

- métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics : 8 bacs
- métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique : 3 bacs
- métiers de la relation client (commerce, vente, accueil) : 3 bacs
- métiers des industries graphiques et de la communication : 3 bacs
- métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment : 3 bacs
- métiers de l'alimentation : 3 bacs
- Métiers de la mer : 4 bacs
- métiers de la beauté et du bien-être : 2 bacs
- métiers de l'aéronautique : 4 bacs
- métiers de l'hôtellerie et de la restauration : 2 bacs
- métiers du bois : 3 bacs
- métiers du pilotage, d'installations automatisées : 4 bacs
- métiers de la maintenance : 6 bacs
- métiers de la réalisation de produits mécaniques : 8 bacs
- métiers du numérique et de la transition énergétique : 6 bacs
  
- Et quelques spécialités de bacs pro à choisir dès la 3eme (ex : métiers de la sécurité, etc.)

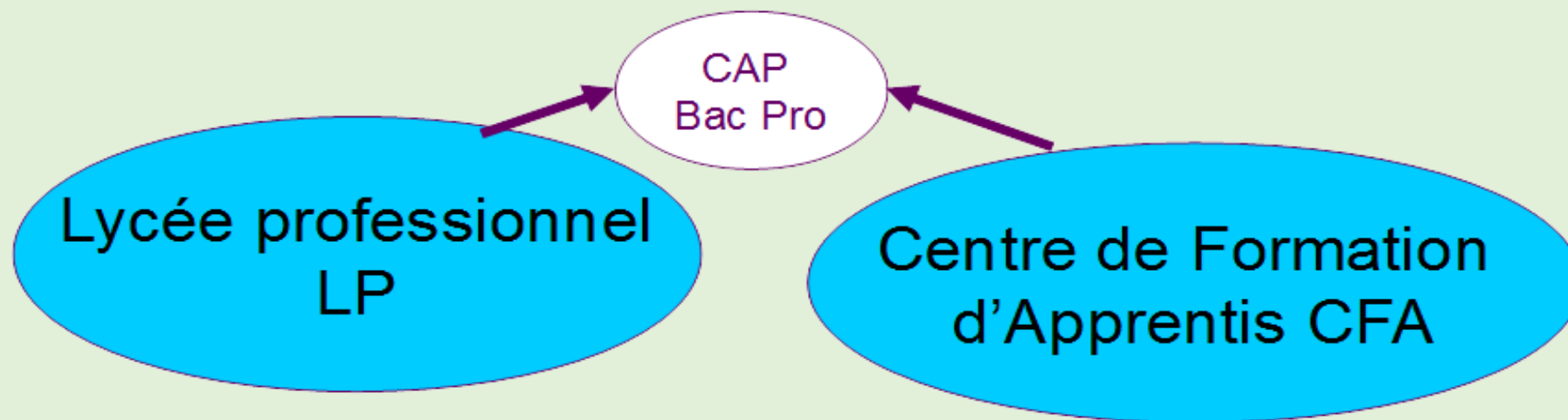




# Le CAP (2 ans) : 200 spécialités

- Pour les élèves intéressés par un **métier précis**  
*ex : coiffure, maçon, boucher, sérigraphie industrielle...*
- Enseignement général 40 %
- Enseignement professionnel 60 %
- Stages en entreprise 12 à 16 semaines sur les 2 ans
- Après : insertion professionnelle  
ou Poursuite d'études (Bac Pro, BP, MC)

# VOIE PRO : 2 façons d'apprendre



A temps plein  
Statut Scolaire

Cours + Atelier au Lycée +  
Stages en entreprise :  
-22 semaines (sur 3 ans Bac pro)  
-12 à 16 semaines (sur 2 ans CAP)

En apprentissage  
Statut Apprenti

Alternance cours/apprentissage :  
1 semaine de Cours au CFA  
3 semaines de travail en entreprise

# L'apprentissage

- Contrat de travail entre un apprenti, un employeur et un établissement
- Avoir 16 ans ou 15 ans à la sortie de la classe de 3ème
- Trouver un employeur ( = démarche de l'élève et de sa famille)
- Formation en établissement et en entreprise
  
- **Attention** : faire des vœux en parallèle en lycée professionnel

# Recrutements particuliers : dates limites (Attention au calendrier)

- CAP Accompagnement éducatif Petite enfance (Bressuire)
- CAP Bijouterie-joaillerie option sertissage (Bressuire)
- CAP Cordonnier bottier (Angoulême)
- Bac Pro Aéronautique option structure (Rochefort)
- Bac Pro MELEC, MEI, Systèmes Numériques avec La Marine Nationale  
(La Rochelle, Châtelleraut)
- BAC Pro Gestion d'une entreprise hippique (Montmorillon)
- BAC Pro Elevage Canin et Félin (Montmorillon)

# ATTENTION !!

- Seconde pro et CAP : **nombre limité de places**
- Formuler un maximum de vœux (**10 possibles**)

Certaines sections sont très demandées(Taux de pression)!!

**ATTENTION**

- Résultats de l'affectation fin juin
- Inscriptions en établissement début juillet
- Si refusé ou en liste d'attente : 2eme Tour début septembre

Privé : c'est à la famille de prendre contact avec l'établissement

VOIE  
PROFESSIONNELLE

# LA SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE



Infos onisep 2de GT : [lien](#)



# Les enseignements en seconde générale et technologique

- **Enseignements communs**

- Français : 4 h
- Histoire - Géographie : 3 h
- Langues vivantes A et B : 5 h 30
- Mathématiques : 4 h
- Physique-chimie : 3 h
- Sciences de la vie et de la Terre (SVT) : 1 h 30
- Education physique et sportive : 2 h
- Enseignement moral et civique : 0h30
- Sciences économiques et sociales SES 1h30
- Sciences numériques et technologie 1h30



# Enseignements optionnels (facultatifs – ne sont pas proposés dans tous les lycées)

- 1 enseignement général au choix parmi
  - Langues et cultures de l'Antiquité latin ou Grec 3 h
  - 3<sup>ème</sup> Langue vivante 3 h
  - Arts : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre 3 h
  - Education physique et sportive 3 h
  - Arts du cirque 6 h
  - Ecologie-agronomie-territoires-développement durable 3 h
- 1 enseignement technologique au choix parmi
  - Management et gestion 1h30
  - Santé et social 1h30
  - Biotechnologies 1h30
  - Sciences et laboratoire 1h30
  - Sciences de l'ingénieur 1h30
  - Création et innovation technologiques 1h30
  - Création et culture – design 6h
  - Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives 3h
  - Pratiques sociales et culturelles 3h
  - Pratiques professionnelles 3h
  - Atelier artistique 72h annuelles





# Les demandes de dérogation pour les 2desGT (assouplissement de la carte scolaire)

- Ne concerne que les demandes de 2de GT non contingentées d'un établissement de l'éducation nationale qui ne dépend pas du secteur de l'élève
- **Dès lors qu'il y a de la place dans l'établissement souhaité, une fois satisfaites les affectations des élèves dans leur établissement de secteurs, la DSDEN répondra favorablement à toutes les demandes**
  - Pas de demande de dérogation pour :
    - une formation en recrutement spécifique ou enseignement optionnel « création et culture design »,
    - Pour les établissements du ministère de l'agriculture
    - pour un établissement privé sous contrat



# La règle : affectation en dehors du lycée de secteur

La famille peut demander une dérogation pour 7 motifs (critères nationaux):

- 1- élève souffrant d'un handicap
- 2- élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante
- 3- élève boursier au mérite ou sur critères sociaux
- 4- élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement demandé
- 5- Élèves dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité
- 6- élève devant suivre un parcours scolaire particulier (ex section européenne)
- 7- convenances personnelles

Les critères listés ci-dessus déclenchent un bonus qui permet de classer les élèves en fonction des priorités du ministère de l'Éducation nationale pour l'octroi des bonus relatifs à l'assouplissement de la carte scolaire. Ces bonus peuvent se cumuler

**À noter :**

Lorsque la décision d'orientation est favorable pour la voie générale et technologique, **les candidats doivent obligatoirement prévoir en dernier rang un vœu de 2<sup>de</sup> générale et technologique dans leur lycée de secteur afin qu'une affectation puisse être garantie.**



# Dérogation parcours scolaires particuliers

- **La demande de parcours scolaires particuliers :**

- **Section Européenne** (Anglais, Allemand, Espagnol)
- **Enseignement Optionnel Langues et Culture de l'Antiquité** (Latin, Grec)
- **Enseignement Optionnel Artistiques** (Arts plastiques, Histoire de l'art, Théâtre, Cinéma-audiovisuel etc.) si suivi des enseignements de spécialité de même nature dans le même établissement
- **Enseignement Optionnel Technologique** si suivi des bacs technologiques de même nature dans le même établissement (Nouveauté 2022)

*par ex : Biotechnologies, Sciences et laboratoire, Sciences de l'ingénieur, Création et innovation technologiques, Santé social*

**La validation du choix « parcours scolaire particulier » relève de la compétence de l'IA-DASEN, et non de l'établissement d'origine. En cas de non validation, ce critère n'enclenchera pas de bonus.**

## Sections à recrutement particulier – Date de retour de dossier

- 2de GT « Arts du cirque » (6 h par semaine) – Châtelleraut -04/04/22
- 2de GT option culture et pratique de la musique, du théâtre ou de la danse (élève inscrit en conservatoire ou en école de musique) Poitiers (30/03/22)
- **Sections binationales 17/05/22 :**
  - **BACHIBAC** (Espagnol) lycée Jean Dautet La Rochelle + Marguerite de Valois Angoulême
  - **ESABAC** (italien) Lycée Victor Hugo Poitiers
  - **ABIBAC** (Allemand) Lycée Bois d'Amour Poitiers + Jean Dautet La Rochelle
- **Nouveauté 2022 : « Classe Défense et Sécurité globale »** - lycée Bernard Palissy à Saintes
- **Lycée Pilote Innovant International LP2I** près du Futuroscope : orienté vers les technologies nouvelles + travail par projet -03/05/21
- **Sections sportives** : tests de sélection organisés par les lycées (prendre contact à partir de janvier)

**Pas de demande de dérogation dans ces cas**



La demande d'entrée dans ces formations relève d'une **procédure de recrutement spécifique** et ne peut **pas faire l'objet d'une dérogation**, la sectorisation n'étant pas le critère de classement retenu.

Les demandes sont traitées "en commission" sans prise en compte des évaluations ou de la sectorisation.

# Les 2des GT à capacités limitées (Contingentées)

Il s'agit des formations suivantes :

- 2<sup>de</sup> générale et technologique avec l'enseignement Création et culture design ;
- 2<sup>de</sup> Sciences et technologie de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) ;
- 2<sup>de</sup> générale et technologique en établissement agricole.

Le nombre de places dans ces formations est limité, prédéfini en amont de l'affectation. Pour départager les candidats, lorsque le nombre de demandes est supérieur au nombre de places disponibles, les évaluations scolaires sont prises en compte.

La demande d'entrée dans ces formations **ne doit pas faire l'objet d'une demande de dérogation**, la sectorisation n'étant pas le critère de classement retenu.

# Après la 2ndeGT LA VOIE GENERALE



Bac général ONISEP : [lien](#)

**BAC  
Général**

# Le Baccalauréat 2021

- Les séries L, ES, S disparaissent
- **Les élèves se spécialisent dans 3 enseignements de spécialité en 1<sup>ère</sup> et en conservent 2 en terminale**
- Les élèves suivent désormais :
  - des enseignements communs
  - des enseignements de spécialité qu'ils choisissent
  - des enseignements optionnels (s'ils le souhaitent)



# Première et terminale générales

- **Des enseignements communs à tous les élèves :**
  - Français (en première seulement) : 4 h
  - Philosophie (en terminale seulement) : 4 h
  - Histoire géographie : 3 h
  - Langue vivante A et langue vivante B : 4h30
  - Enseignement scientifique : 2 h
  - Education physique et sportive : 2 h
  - Enseignement moral et civique : 18 heures annuelles





# Enseignements de spécialité (selon les établissements)

- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères : Allemand
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Arts
- Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)



# Première et terminale générales

- Des enseignements optionnels
  - Langue vivante
  - Arts (arts plastiques, histoire de l'art, musique, cinéma-audiovisuel, théâtre, danse)
  - Education physique et sportive
  - Langues et cultures de l'antiquité (cumulable avec une autre option)



■ En terminale uniquement, les élèves pourront ajouter un enseignement optionnel parmi :

■ **Droit et grands enjeux du monde contemporain**

■ **Mathématiques expertes** *pour les élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale*

■ **Mathématiques complémentaires** *pour les élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale*



## Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	<b>16 h</b>	<b>15 h 30</b>

## Enseignements optionnels

> Un enseignement en première  
Deux enseignements possibles  
en terminale

> Libre choix

> Durée **3 h**

Dès la première :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET  
CULTURES DE  
L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

MATHÉMATIQUES  
EXPERTES

MATHÉMATIQUES  
COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS  
ENJEUX DU MONDE  
CONTEMPORAIN

## Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités		Au choix 2 spécialités	
	Première	Terminale	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h		
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h		
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h		
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h		
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h		
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h		
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h		
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h		
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h		
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h		
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **		
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h		
	<b>12 h</b>	<b>12 h</b>		

\* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole  
avec des enseignements optionnels spécifiques

\*\* Avec un complément de 2 h en physique

**BAC  
Général**

# LA VOIE TECHNOLOGIQUE



Bac technologiques onisep : [lien](#)

LES BACS  
TECHNOLOGIQUES

# Après la 2GT : la voie technologique

- 8 séries
- Enseignement appliqué : observation et expérimentation
- Travail en groupe et en autonomie
- Travaux pratiques *en salle informatique, en salle de technologie, en laboratoire...*

- **Les enseignements communs à toutes les séries technologiques**

- Français (en première seulement) : 3h
- Philosophie (en terminale seulement) : 2h
- Histoire géographie : 1h30
- Langue vivante A et langue vivante B : 4h (dont 1h d'enseignement technologique en langue vivante)
- Education physique et sportive : 2h
- Mathématiques : 3h
- Enseignement moral et civique : 18 heures annuelles

# LES BACS TECHNOLOGIQUES

**S2TMD**

SCIENCES ET TECHNIQUES DU THÉÂTRE,  
DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

**STAV**

SCIENCES ET TECHNOLOGIES  
DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT

**STD2A**

SCIENCES ET TECHNOLOGIES  
DU DESIGN ET DES ARTS APPLIQUÉS

**ST2S**

SCIENCES ET TECHNOLOGIES  
DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

**STHR**

SCIENCES ET TECHNOLOGIES  
DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION

**STI2D**

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIE  
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**STMG**

SCIENCES ET TECHNOLOGIES  
DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION

**STL**

SCIENCES ET TECHNOLOGIES  
DE LABORATOIRE

LES BACS  
TECHNOLOGIQUES



# STMG Management et gestion ( J.Dautet & S- Exupéry)

- **Intérêts** : fonctionnement de l'entreprise, analyse des décisions, performances, impact des stratégies, relations au travail
- **Programme** : économie, droit, management, expression écrite et orale (français et langues)
- Services financiers, commerciaux, marketing, Ressources Humaines...
- **Poursuites d'études** :
  - BTS ou BUT commerce, gestion, communication, assistant de direction, comptabilité, tourisme...
  - Ecoles de commerce (bon dossier)
- **spécialités** :
  - Gestion et finance
  - Marketing
  - Systèmes d'information de gestion
  - Ressources humaines et communication



# STI2D Industrie et développement durable (L Vieljeux)

- **Intérêts** : industrie, innovation technologique, transition énergétique
- **Programme** : maths, physique-chimie
- Démarche d'analyse fondée sur 3 approches : énergie, information, matière.
- But : création de solutions techniques
- **Poursuites d'études** :
  - BTS ou BUT énergie, logistique, maintenance, informatique industrielle, génie civil...
  - Ecoles d'ingénieur (bon dossier)

- **spécialités au choix en terminale:**
- Energies et environnement
- Architecture et construction
- Systèmes d'information et numérique
- Innovation technologique et écoconception



# ST2S Santé et social ( R.J. Valin)

- **Intérêts** : relations humaines, domaine social ou paramédical
- **Programme** : **biologie et physiopathologie humaines** (grandes fonctions d'être humain, prévention et traitement des maladies), **sciences et techniques sanitaires et sociales** (état de santé et bien-être social d'une population, politiques sociales et de santé publique, dispositifs et institutions sanitaires et sociaux...)
- **Poursuites d'études** :
  - BTS, BUT ou Ecoles du secteur paramédical et social
  - **Métiers du paramédical** : aide-soignant, infirmier, pédicure-podologue, audioprothésiste, technicien en analyses biomédicales, manipulateur en électroradiologie médicale, auxiliaire de puériculture...
  - **Métiers du social** : assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants.



# Bac STL Laboratoire ( R.J. Valin)

- **Intérêts** : manipulations et démarche expérimentale en laboratoire, étude de produits (santé, environnement, industrie...)
- **Programme** : maths, physique-chimie, biologie, biochimie, sciences du vivant + techniques d'observation, de mesure et d'analyse de fabrication de produits
- **Poursuites d'études** :
  - BTS, BUT biologie, chimie, de l'environnement, paramédical...
  - Ecoles d'ingénieur (bon dossier)
- **spécialités** :
  - Physique chimie et mathématiques
  - Biochimie biologie biotechnologie, ou sciences physiques et chimiques en laboratoire



# Bac STAV Agronomie et vivant (lycée agri Saintes ou Bressuire ou Melle)

- **Intérêts** : biologie, écologie, agriculture, environnement (aménagement des espaces, protection des milieux naturels, agroalimentaire...)
- **Programme** : culture scientifique, technologique et spécifique à l'enseignement agricole : biologie-écologie, physique-chimie, maths, sciences économique-sociales et de gestion, sciences et technologies agronomiques
- **Poursuites d'études** :
  - BTSA, BUT dans l'agriculture, l'agronomie, aquaculture, gestion et maîtrise de l'eau, agroalimentaire, environnement...
  - Certificats de spécialisation agricole
  - Ecoles d'ingénieur (bon dossier)

- **5 spécialités** :
  - technologies de la production agricole
  - transformation alimentaire
  - aménagement et valorisation des espaces
  - services en milieu rural
  - sciences et technologies des équipements
- **8 semaines de stage**



# Bac STHR Hôtellerie et restauration( Lycée hôtelier LR ou KYOTO Poitiers)

- **Intérêts** : gestion hôtelière, restauration et services
- **Programme** : économie et gestion hôtelière, sciences et technologies culinaires et des services, alimentation-environnement, langues, LV3 possible
- **Poursuites d'études** :
  - BTS, BUT domaine hôtelier, comptabilité, tourisme, commerce et services
  - Écoles hôtelières
  - Ecoles de commerce (bon dossier)
- 4 semaines de stage en 1<sup>ère</sup>



# STD2A Design et Arts Appliqués ( Pons, Parthenay, Angoulême, Poitiers)

- **Intérêts** : applications de l'art (graphisme, mode, design...), conception et réalisation d'objets (vêtements, meubles, ustensiles...) ou d'espaces.
- **Programme** : Étude des mouvements artistiques, des démarches créatives, des matériaux, pratiques en arts visuels
- **Poursuites d'études** :
  - DNMADE
  - DMA diplôme des métiers d'art
  - Écoles de design



# S2TMD Sciences et techniques du théâtre de la musique et de la danse ( ouverture V Hugo POITIERS)

- Du talent, de l'énergie et de la persévérance : le cocktail indispensable pour les bacheliers S2TMD qui intègrent une forte dimension artistique à leurs études au lycée.
- Pour qui ? ce bac s'adresse aux élèves musiciens, danseurs et comédiens qui souhaitent consacrer beaucoup de temps à leur passion et la valoriser dans leur parcours lycéen. Motivation, engagement et rigueur sont indispensables. Les élèves doivent s'inscrire, en parallèle, dans un conservatoire.
- Poursuites d'études: le conservatoire, l'université





# Rappel : Calendrier et procédures

2<sup>ème</sup>  
trimestre

3<sup>ème</sup>  
trimestre

## Intentions d'orientation :

- 2<sup>nde</sup> GT ou 2<sup>nde</sup> spécifique
- 2<sup>nde</sup> pro + statut
- 1<sup>ère</sup> année de CAP + statut

Avis provisoire du conseil de classe  
*Favorable/défavorable/réservé*

## Choix définitifs :

- 2<sup>nde</sup> GT ou 2<sup>nde</sup> spécifique  
*Lycée + (enseignements optionnels)*
- 2<sup>nde</sup> pro + statut  
*Lieu + spécialité ou famille de métiers*
- 1<sup>ère</sup> année de CAP + statut  
*Lieu + spécialité*

Avis définitif du conseil de classe

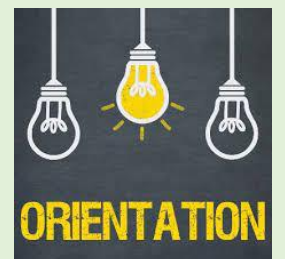
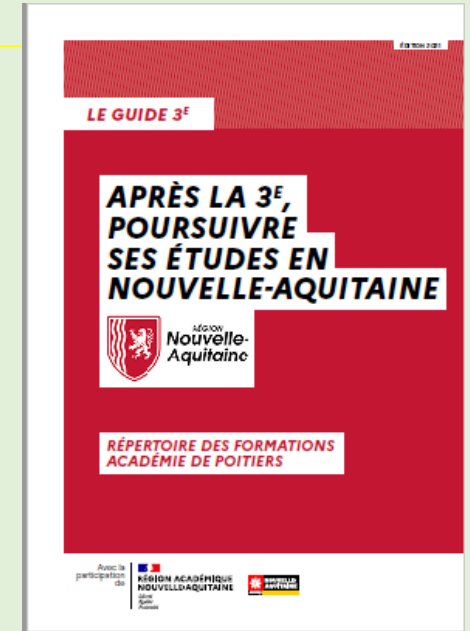


# L'ordre des vœux

- Le 1<sup>er</sup> vœu ne bénéficie pas de bonification automatique. Cependant, l'ordre des vœux est important car ceux-ci sont étudiés en respectant l'ordre saisi
- Quand un élève a une proposition d'affectation sur l'un de ses vœux :
  - Il est automatiquement refusé sur des vœux moins bien placés
  - Il conserve le bénéfice de sa liste supplémentaire sur ses vœux les mieux placés

# Quelle formation ? S'informer et vérifier

- Portes ouvertes des établissements (Février - avril)
- Mini-stages de découverte en Lycée Professionnel (Janvier -mars)
- Périodes de découverte en entreprise = stage(s)
- Guide après 3<sup>ème</sup> académie Poitiers rentrée 2022 : [lien](#)
- [www.nouvelle-voiepro.fr](http://www.nouvelle-voiepro.fr) (*famille des métiers bac pro*)



# Rendez-vous si besoin :

- Le professeur principal reste votre premier interlocuteur.
- Si besoin : contacter la **psychologue EN en charge de l'orientation** :
- Sepopo HOFFER, **au collège**, le Vendredi
- **Les rdv sont à prendre auprès de la vie scolaire**
  
- Au **C.I.O. de La Rochelle** Centre d'Information et d'Orientation
- Du lundi au vendredi 9h-12h30 et 13h30-17h
- Ouvert pendant les vacances scolaires
- **Sur rdv au 05 16 52 69 28**

